

Note d'information 2023 – Réglementer le financement des combustibles fossiles par les banques

L'enjeu : le financement des combustibles fossiles nuit aux communautés et au climat

En finançant les combustibles fossiles, principaux responsables des changements climatiques, les institutions financières nuisent aux communautés, à la nature et au climat. Elles contribuent à l'aggravation et à la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les incendies de forêt et les vagues de chaleur, entraînant des événements records tels que juillet 2023, le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre (Source : [Scientific American](#)), et cette année, qui a battu le record des pires incendies de forêt et des plus fortes émissions de gaz à effet de serre (Source : [Reuters](#)). La réglementation financière doit établir des cadres pour éviter une déstabilisation fondamentale de notre économie et promouvoir ainsi un avenir viable pour la planète.

Le Canada a un rôle important à jouer. En 2022, RBC était le plus grand bailleur de fonds des combustibles fossiles dans le monde, tandis que Banque Scotia, TD, BMO et CIBC figuraient toutes dans le top 15. Collectivement, les cinq grandes banques canadiennes ont octroyé plus de 1 000 milliards de dollars aux combustibles fossiles depuis la signature de l'Accord de Paris sur le climat, et leur part de financement des combustibles fossiles parmi les 60 plus grandes banques du monde est passée de 14 % en 2016 à plus de 20 % en 2022. (Source : [2023 Banking on Climate Chaos report](#)).

Les engagements volontaires ne marchent pas (Source : rapport [Désengagement climatique : que faire face à la « démission silencieuse » des banques canadiennes?](#) de Greenpeace Canada; Foire aux questions : [Contre-arguments aux arguments des banques](#) - **ne pas partager ce document**).

Les gouvernements doivent réglementer le financement des combustibles fossiles par les banques de la même manière qu'ils réglementent les

émissions des véhicules et les centrales électriques. Heureusement, ce point est de plus en plus reconnu et soutenu au sein du Parlement.

Ce que nous voulons :

Immédiatement : demandez à votre député·e de soutenir la motion 84

Notre objectif immédiat est que votre député·e soutienne publiquement la [motion 84 concernant l'alignement du système financier canadien sur l'Accord de Paris sur le climat](#) (en appuyant conjointement cette motion, par le biais d'une publication sur les réseaux sociaux ou par d'autres moyens). Cette motion a été proposée par Ryan Turnbull et a été appuyée conjointement par 15 député·es de quatre partis (libéral, néo-démocrate, bloquiste et vert). La motion se lit comme suit :

« Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait utiliser tous les outils législatifs et réglementaires dont il dispose pour aligner le régime financier du Canada avec l'Accord de Paris adopté par la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. »

Essayez d'obtenir un engagement sur ce point pendant la rencontre.

À plus long terme : soutenez la Loi sur la finance alignée sur le climat

La sénatrice Rosa Galvez a présenté le [projet de loi S-243 : Loi sur la finance alignée sur le climat](#) (LFAC) en tant que projet de loi privé (résumé du projet de loi [ici](#)). Notre demande à plus long terme au ou à la députée est que nous aimerions voir la LFAC présentée au Parlement et que nous voudrions connaître leurs réflexions sur la façon dont il ou elle pourrait faire en sorte que cela se produise.

Posez la question : son parti serait-il prêt à inclure ce type de proposition dans sa prochaine plateforme électorale?

C'est l'occasion de discuter de manière plus ouverte.

Remarque : si vous ne connaissez pas bien le processus qui permet à ce type de projet de loi de cheminer du Sénat à la Chambre des communes, ce n'est pas grave! C'est l'occasion d'instaurer un climat de confiance entre vous et le ou la député·e, de lui permettre de partager ses connaissances sur le processus civique/législatif ou de vous indiquer qu'il ou elle va se pencher sur la question – ce qui vous donnera la chance d'effectuer un suivi par la suite, continuant ainsi à renforcer la relation!

Il est bon de savoir faire preuve d'humilité dans ce genre de réunions s'il y a des choses que nous ne savons pas.